

## INTRODUCTION

# **De *La Joute* au Sénat : itinéraire d'un gambettiste sous la Troisième République**

*Catherine Rollet*

## **Un personnage oublié de la Troisième République sociale**

Une biographie de plus ? En adoptant une démarche scientifique, c'est-à-dire en réunissant les éléments de lieux, de dates, de personnages, d'actions et de configurations autour de la figure choisie pour mieux comprendre l'histoire de la Troisième République, j'ai voulu éclairer le propre parcours d'un individu singulier, situé socialement, politiquement et dans le temps. C'est le va-et-vient entre le personnage que j'ai choisi d'étudier et son contexte qui m'intrigue, car il est acteur de son époque qui, à son tour, le façonne.

Sans nul doute, la figure de Paul Strauss est peu connue de nos jours mais à son époque, c'est une personnalité, sinon connue<sup>(1)</sup>, du moins notable de la Troisième République, j'ajoute tout de suite, « sociale », oui, de la « Troisième République sociale ». Né en 1852, il est trop jeune pour avoir été retenu par l'historiographie comme l'un des « fondateurs de la Troisième République », il ne figure pas dans les manuels d'histoire, lesquels ont retenu les noms de Gambetta, Jules Ferry ou Clemenceau. Cependant, du fait sans doute de ses engagements précoces et de ses centres d'intérêt variés, les dictionnaires biographiques lui

---

(1) Sur l'intérêt de la biographie de ces personnages « secondaires », on peut notamment consulter l'ouvrage de Nathalie Bayon sur Eugène Spuller (Bayon, 2001, p. 18 et sv.).

consacrent assez tôt dans sa vie des notices détaillées. Il est ainsi connu comme engagé mineur, journaliste et conseiller municipal, à 31 ans. Dès 1884, le journal *Le Radical* lui consacre une notice comme candidat au conseil municipal du 4<sup>e</sup> arrondissement. L'article élogieux fourmille cependant d'erreurs sur sa biographie<sup>(2)</sup>. En 1885, Jules Lermina lui octroie une demi-colonne de son *Dictionnaire universel illustré de la France contemporaine* (Lermina, 1885, p. 1316). Il retrace ses origines, son engagement en 1870, sa condamnation sous le régime du 16 mai, l'exil, ses débuts dans le journalisme, son entrée au conseil municipal en 1883, ses votes contre les propositions autonomistes et intransigeantes et sa réélection en 1884... Dès ses débuts, Paul Strauss aura tout connu des difficultés pour se frayer un passage dans la France tout juste ralliée à la République, lui le provincial, juif d'origine modeste. Il est loin d'être un héritier, fils d'un marchand d'une petite bourgade de la Franche-Comté, descendant d'une famille de Basse-Alsace. D'ailleurs, il n'a guère fait d'études...

Dans le livre qu'il a consacré à *Nos édiles* (Gay, 1895, p. 195-197) en 1895, Ernest Gay souligne aussi l'engagement de journaliste de Paul Strauss, ce qui le fit condamner, et sa proximité avec Gambetta. Il reproduit la circulaire qu'il a adressée à ses électeurs. « Au conseil, M. STRAUSS s'est montré travailleur et orateur de talent », des qualificatifs qu'on retrouvera tout au long de sa carrière. Il souligne les sujets de prédilection du conseiller municipal : Mont-de-Piété, questions budgétaires, Assistance publique, enfants assistés mais aussi préparation de l'Exposition universelle de 1900 et il conclut : « Républicain progressiste, M. STRAUSS vote toujours contre les propositions exagérées. Il n'appartient à aucun groupe » (*Ibid.*, p. 197). On voit se dessiner le personnage, quelque un d'engagé, une personnalité indépendante et modérée, qui n'apprécie pas les points de vue extrêmes. « Journaliste de carrière dont les débuts dans la presse du quartier latin remontent à 1872 : est considéré comme l'un des défenseurs les plus autorisés de toutes les idées de philanthropie, de mutualité, de socialisme pratique, et il honore la profession de journaliste par la dignité de sa vie, sa passion du bien public, son dévouement républicain. » (Avenel, 1901, p. 128) Ainsi dans *La presse française au vingtième siècle* publiée en 1901 (Avenel, *op. cit.*), Henri Avenel brosse-t-il le portrait de ce journaliste-sénateur original. Sans oublier ses débuts dans le journalisme et au conseil municipal de Paris, sa carrière au Sénat prend le dessus au début du xx<sup>e</sup> siècle. Une fois élu en 1897, à 45 ans, en remplacement de Tolain, « l'honorable sénateur », explique Curinier dans son *Dictionnaire national des contemporains*, soutient la politique d'action républicaine et laïque, en tant que radical-socialiste. Au palais du Luxembourg où il siège pendant quarante ans, il s'occupe toujours des questions d'assistance et de prévoyance. Il est membre de plusieurs conseils supérieurs précise-t-il (Curinier, s.d., p. 52-53).

Paul Strauss atteint alors une stature nationale. Il est au faîte de sa carrière. Dans le tableau des parlementaires français publié en 1914, les publications du sénateur et son appartenance politique, la Gauche démocratique, sont précisées (Samuel et Bonet-Maury, 1914, p. 385-386). La *Jewish Encyclopedia*, quant à elle, a eu à cœur, sous la plume d'Isidore Singer et de Jacques Kahn, de souligner son rôle en faveur des enfants et des femmes enceintes ainsi que son œuvre écrite

---

(2) *Le Radical*, 17 avril 1884.

(Singer, 1906). L'encyclopédie n'a pas omis de consacrer une notice à son cousin Charles Strauss. Ainsi, les descriptions se suivent et s'enrichissent avec le temps : toutes confirment que Paul Strauss a occupé une position, sinon dominante, du moins notable dans le volet social et politique de la Troisième République.

Son cheminement croise tous les soubresauts, toutes les avancées mais aussi tous les blocages de ce régime : il aura connu trois guerres, se sera passionné pour les découvertes pastoriennes, aura, avec d'autres, tempêté pour faire avancer la fabrique des lois, aura connu beaucoup d'amis, et aussi beaucoup d'ennemis. Il aura approché de près des personnalités aussi diverses que celles de Gambetta, Clemenceau, Poincaré, Waldeck-Rousseau, Léon Bourgeois, Henri Monod, Édouard Vaillant, Justin Godart... Gambettiste, pasteurien, philanthrope, solidariste, laïc et franc-maçon, Paul Strauss est à la fois représentatif et atypique du personnel politique de la Troisième République, nous le verrons, c'est ce qui fait la richesse de cette approche biographique que je développe. Car notre personnage échappe, par bien des traits, aux moyennes : il défie les classifications simplistes et ne se laisse guère réduire à ses caractéristiques biographiques, à ses appartenances sociales, géographiques et culturelles. On retrouve là un des paradoxes de notre recherche : car si l'on peut, à la suite de Mattei Dogan, ranger Paul Strauss parmi les « grands parlementaires » en considérant la durée de ses mandats, la direction de grands organismes et l'accès aux fonctions gouvernementales (Dogan, 2003, p. 304, 324)<sup>(3)</sup>, pourquoi alors a-t-il laissé si peu de traces dans l'historiographie contemporaine ? Pas riche, pas notable, pas héritier, pas catholique, pas ouvrier ni paysan, pas socialiste ? Que lui manque-t-il pour devenir un personnage digne d'entrer dans l'Histoire ?

## Les lacunes de l'historiographie

« Dans l'imagerie populaire, hier comme aujourd'hui, le député ou le sénateur apparaît comme un homme qui a réussi, un personnage privilégié qui dispose par ses relations d'un certain pouvoir d'influence. Mais le contraste est frappant entre sa visibilité sur le plan local durant l'exercice de son mandat et la quasi-absence sur le devant de la scène politique nationale. Certes il joue un rôle dans les cercles politiques, dans son parti et au parlement par sa participation aux travaux des commissions et des comités, ainsi que lors des votes lors des scrutins importants. Mais ce rôle n'apparaît qu'à un nombre restreint d'observateurs, en particulier aux journalistes et aux délégués des groupes de pression » (Dogan, 2003, p. 303-304). Cette remarque de Mattei Dogan s'applique parfaitement à Paul Strauss puisque, s'il a laissé des traces certaines dans la mémoire de ses collègues, à cause des fonctions multiples et importantes qu'il a exercées, comme nous venons de le voir, il n'a guère imprimé de marques dans l'imaginaire social.

Pourquoi la personnalité de Paul Strauss a-t-elle laissé si peu de traces dans l'histoire sociale de la Troisième République telle qu'elle est retracée par les historiens ? Pourquoi ce personnage-clé de la politique sociale sous la

---

(3) Mattei Dogan compte 13 % de « grands parlementaires » (soit 750 sur 5 663).

Troisième République, avec d'autres, bien sûr, est-il si absent? Car c'est un oublié de l'historiographie, de la Seconde Guerre mondiale aux années 1990. On trouve très peu de choses en effet sur son action et, plus encore sur sa vie, depuis la Seconde Guerre mondiale, en dehors des notices nécrologiques contemporaines de sa mort. Et plus on s'éloigne de la guerre, plus les notices en son hommage comportent des erreurs (Leclainche, 1976). Certains éléments de sa vie semblent opaques, la date de son accession au Sénat, de son mariage, et jusqu'à la date de son décès : 1943 ou 1942? La BnF, une mine, pourtant, sur Paul Strauss, citait jusqu'à hier une année de naissance erronée<sup>(4)</sup>.

Les dictionnaires de l'après-guerre le répertorient cependant dans leurs notices, du *Dictionnaire des parlementaires français* de Jolly (Jolly, 1977) aux ouvrages plus récents tels le *Dictionnaire des ministres* (Benoît, 1990), *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République* (Mayeur, 2001b), *Députés et sénateurs de la région parisienne de 1848 à 1984* (Chamouard et Weill, 1985), *Les parlementaires de la Troisième République* (Mayeur et al., 2003). Mais le personnage émerge lentement dans les ouvrages d'histoire au cours des années 1980-1990. Curieusement, mais est-ce si curieux? Les seuls éléments biographiques un peu conséquents publiés depuis les années 1990, à part ceux que j'ai notés dans mon propre travail (Rollet, 1990a), viennent d'Outre-Atlantique. Citons l'article de Mary McDougall publié en 1983 et consacré au congé de maternité (McDougall, 1983) et la seule biographie un peu plus détaillée consacrée à Paul Strauss de Rachel G. Fuchs, à propos du droit à la vie et de la politique de la maternité, publié en 1995 (Fuchs, 1995).

Ici ou là, on trouve quelques références, parfois critiques, dans les ouvrages sur les politiques du *welfare* (Bec, 1994; Jenson, 1989; Stewart, 1989; Bock et Thane, 1994), de la maternité, de l'enfance et de la famille (Schafer, 1997; Antomarchi, 2000; Cova, 1997; 2011), de la santé (Pinell, 1987; 1992; Paul, 2011), dans certains ouvrages sur l'histoire politique (Berstein, 1980; Becker, 2005) et sur le journalisme. Typique est le fait que, s'il est inconnu de *l'Histoire générale de la presse française*, dirigée par Pierre Albert (Albert et al., 1972), Paul Strauss figure en bonne place dans l'étude que Christian Delporte consacre aux journalistes français (Delporte, 1999). Timothy B. Smith n'hésite pas à lui donner une certaine place dans le livre qu'il a consacré à la construction de l'État-providence (Smith, 2003). L'action de Paul Strauss est de plus en plus souvent évoquée dans les travaux récents sur les réseaux du *welfare* (Topalov, 1999; Battagliola, 2009; Cahen, 2015; Lefort, 2011). Et Paul Strauss est présent dans le livre que Pierre Birnbaum consacre aux juifs d'État (Birnbaum, 1992). Enfin, deux mémoires de master récents sont consacrés à ce personnage, ceux de Nathalie Chancerel, 2004-2005, sous la direction de Francis Démier, et de Christiane Nantois-Pigeon en 2007, sous ma direction et celle d'Antoinette Fauve-Chamoux<sup>(5)</sup>. Les deux

(4) De même que Wikipédia.

(5) Nathalie Chancerel, Paul Strauss (1852-1942). « Un homme plus soucieux du bien-être des citoyens que du sien propre », DEA d'histoire de l'art, culture et société, sous la direction de Francis Démier, Université Paris X-Nanterre, 2005; Christiane Nantois-Pigeon, Paysages des sources et méthode d'investigation des fonds d'archives : pour une biographie historique de Paul Strauss, sénateur et ministre de la Troisième République (1852-1942), mémoire de master, EHESS, 2007.

étudiantes apportent des éléments non négligeables à la connaissance de l'activité de Paul Strauss : un relevé, par exemple, du contenu des numéros de *La Revue philanthropique*, ou bien la transcription des actes du Commissariat général aux questions juives concernant la maison que les Strauss avaient à Hendaye. Mais ni l'une ni l'autre n'ont pu identifier d'archives personnelles du journaliste-conseiller municipal-sénateur-ministre. C'est bien à cet oubli relatif, ces approximations et finalement à cet intérêt récent pour cette personnalité que je me suis attachée.

Une des explications tient au caractère atypique du personnage : les marginaux n'intéressent guère les historiens car ils ne représentent pas des groupes significatifs. « Les très rares parlementaires d'origine israélite sont agnostiques et ne sont mentionnés que pour mémoire ». Jean-Marie Mayeur mentionne six parlementaires d'origine israélite, sans compter Millerand dont la mère était d'origine juive (Mayeur, 2001a, p. 59)<sup>(6)</sup>. Que faire de cette minorité israélite ? En revanche, parce qu'ils représentent des nombres importants (175 sur 436 parlementaires du département de la Seine élus entre 1871 et 1936), les francs-maçons et libres-penseurs peuvent faire l'objet d'une analyse détaillée (Lalouette, 1983). Une autre raison tient au relatif oubli entraîné par la mort en pleine guerre du personnage, loin de Paris. Une troisième explication, reliée à la précédente, porte sur le rejet massif du personnel de la Troisième République dans le contexte de l'après-guerre, sauf quelques exceptions notables. Mais pourquoi Strauss a-t-il été oublié ? Atypique du point de vue politique ? Inclassable ? Gêne ou bien rejet parce qu'il était juif, franc-maçon et parce qu'il avait été condamné par l'armée à une peine de prison ferme et même incarcéré ? Moindre importance de ce personnage parce qu'il n'avait été que tardivement ministre, contrairement à la moyenne des sénateurs ou des députés et, en outre, à la tête d'un ministère fragile et même menacé, le ministère de l'Hygiène ? Ou alors minimisé parce qu'il s'intéressait au social, au sanitaire et qu'il ne s'est pas fait connaître comme acteur majeur de l'éducation nationale, du combat pour la laïcité, de la défense nationale ou de la diplomatie ? Une autre explication concerne l'absence d'archives personnelles. Qui n'a rien à se mettre sous la dent passe à autre chose ou à quelqu'un d'autre...

## **Pas d'archives privées *a priori* : est-ce un obstacle ?**

Ce qui a pu rendre opaques, en effet, les recherches des historiens sur son parcours, c'est l'absence *a priori* d'archives privées. Pas de gros dossiers comme ceux existant aux archives nationales pour des personnages comme Jules Ferry, Pierre Waldeck-Rousseau ou Raymond Poincaré, pas de correspondance comme celle de Léon Gambetta... Paul Strauss est mort en février 1942 à Hendaye, en pleine persécution contre les juifs. Selon toute probabilité, l'appartement loué par les Strauss à Paris et la maison qu'ils avaient à Hendaye ont été pillés par les Allemands. Ses archives personnelles, certainement très riches, accumulées au fil du temps, ont dû être perdues ou détruites. La famille de Paul Strauss se trouvait

---

(6) Édouard Bamberger, Léon Blum, Édouard Ignace, Alfred Naquet, Camille Sée et Paul Strauss.

doublément visée par le pillage allemand en tant que juifs et francs-maçons pour certains. La mémoire du personnage échappe étrangement à son neveu Étienne Bernard qui ne connaît pas bien le parcours biographique de son oncle lorsqu'il aide un académicien à retracer cette biographie en 1976 (Leclairche, 1976). D'où un questionnement qui se déplace : peut-on écrire la biographie d'un homme politique sans archives privées ? C'est à cette tâche que je me suis attelée. Investigation patiente et tenace, des fonds publics aux fonds privés, des fonds les plus connus à ceux qui sont peu explorés.

D'emblée, on peut souligner l'extraordinaire richesse de ces bribes d'identité livrées par les archives publiques, valables pour tout un chacun : actes de naissance, de mariage, de décès, livret militaire, registre de recensement, listes électorales, annuaires... Pour un homme politique comme Paul Strauss s'ajoutent de nombreuses archives publiques : rapports de police sur les élections (Archives de la préfecture de police de Paris), comptes rendus *in extenso* de la commission des armées au Sénat (Archives du Sénat), fonds des biens spoliés aux Archives nationales, sans oublier, pièces centrales, les comptes rendus publiés des débats au conseil municipal, au Sénat, dans les grands organismes de l'État... Richesse aussi des publications : journaux quotidiens, presse spécialisée – et même des plus modestes journaux comme *La Joute* ou bien les livres en tous genres. Paul Strauss, journaliste et écrivain, a beaucoup écrit et, au soir de sa vie, en 1934, il a publié un livre important pour nous, *Les fondateurs de la République. Souvenirs*, qui fournit une trame précieuse de sa jeunesse et de son parcours politique.

J'ai pu faire mon miel de tous ces écrits et j'ai même été quelque peu submergée par la masse des informations. Quatorze ans de conseil municipal, quarante ans de Sénat, soixante-dix ans ou presque de journalisme, ne peuvent manquer de laisser des traces... L'opiniâtreté est gratifiante. À force de sonder les lieux et les passeurs d'informations, plusieurs fois finalement, j'ai pu trouver la trace d'archives touchant de près notre sénateur. Les archives privées de l'association dont il s'est senti probablement le plus proche, la Ligue contre la mortalité infantile, devenue en 1922 le Comité national de l'enfance, ont révélé l'existence de plusieurs dizaines de lettres s'échelonnant surtout des années 1930 à sa mort en pleine guerre. On a un aperçu émouvant de sa personnalité, de son réseau social, de ses préoccupations, et même de son état de santé. Ma gratitude va bien sûr directement au CNE.

Par ailleurs, les fonds russes<sup>(7)</sup> ont représenté une découverte formidable et se sont révélés une mine puisqu'ils nous ont livré une moisson d'informations sur une lignée des Strauss depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Grâce à la confiance de la famille qui est aujourd'hui dépositaire de ces archives, et que je remercie infiniment, j'ai découvert avec un vif intérêt, et une certaine émotion, il faut le dire, les archives de trois Strauss, cousins de Paul, tous les trois avocats et pour deux

---

(7) Histoire incroyable de ces archives pillées par les Allemands, transférées en Allemagne et parfois en Silésie, puis transférées par les Russes en Union soviétique où elles dormirent, tout en étant classées et répertoriées, avant d'être rendues partiellement à la France et à la Belgique. Certes, ces archives ne concernent que rarement directement Paul Strauss et son épouse Renée Bernard, mais elles portent tout de même sur des proches, notamment des membres de la famille de son cousin Charles qui connut une carrière administrative brillante, ainsi que son fils René-Raoul qui fut directeur de cabinet de Paul Strauss.

d'entre eux, fonctionnaires de l'État. Par ailleurs, les archives de la Grande Loge de France ont révélé des informations capitales, pour partie revenues elles aussi de Russie, sur cette appartenance franc-maçonne de Paul Strauss et de plusieurs membres de sa famille. D'autres fonds ont été d'une grande richesse, ainsi le fonds Georges Renard de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris. Ici et là, j'ai glané des documents intéressants sur ses contacts avec le monde féministe (bibliothèque Marguerite-Durand), sur son insertion dans la mouvance pasteurienne (Institut Pasteur, Académie de médecine, Académie des sciences...).

Cet ouvrage se veut un complément à l'histoire sociale de la Troisième République. Il se veut aussi une contribution à l'histoire de ces juifs d'État évoqués par Pierre Birnbaum. Il se veut enfin comme dette personnelle visant à réparer une erreur de ma part, la confusion dans mon ouvrage sur *La politique à l'égard de l'enfance sous la Troisième République* (1990) sur sa date de décès (février 1942) et ma propre date de naissance (décembre 1942). Je tente de réparer l'erreur d'avoir contribué à entretenir la confusion sur un personnage notable de la Troisième République.